

FORMATION ALTERNANCE SAISON 2009/2010

- ✓ **La formation des entraîneurs pour la saison 2009-2010 comprend une véritable alternance et répond au principe fondamental :**

1 Formation = 1 Saison

- ✓ **Cette mesure doit permettre de résoudre les problèmes suivants :**
 - Dissonance importante entre le niveau exigé et le niveau réel des candidats lors de leur entrée en formation
 - Stages permettant une information complète sur les modalités techniques liées à l'examen du diplôme correspondant mais qui ne sont pas assez suffisants pour « former » les entraîneurs
 - Temps entre les stages et les évaluations trop réduit pour permettre l'assimilation des contenus
- ✓ **Cette mesure s'applique aux formations d'Entraîneur :**
 - **Niveau 4 :**
Entraîneur Régional organisé par la Ligue Champagne-Ardenne de Basket-Ball
 - **Niveau 3 :**
Entraîneur Jeune organisé par la Ligue Champagne-Ardenne de Basket-Ball
 - **Niveau 2 :**
Initiateur délégué aux Comités Départementaux
- ✓ **La formation des entraîneurs pour la saison 2009-2010 s'articule autour de 4 temps :**
 - Des stages axés sur l'apport de connaissances techniques, sur l'utilisation de différentes méthodes pédagogiques et permettant une préparation aux épreuves de l'examen (avec contenus techniques et pédagogiques)
 - Un temps de formation individualisée supplémentaire à la demande de l'entraîneur en formation
 - La mise en place d'un suivi pédagogique lors de visites dans les clubs
 - Une évaluation en fin de saison
- ✓ **Complément à cette alternance :**
 - Intégration dans un staff d'une sélection régionale ou départementale
 - Stages au Pôle Espoirs
 - Participation aux soirées techniques régionales ou départementales
 - Participation à des colloques

MESURES ADMINISTRATIVES SAISON 2009/2010

Inscriptions aux stages d'entraîneurs

- ✓ **Une échéance incontournable fixée dans le fascicule de formation initiale** (environ 1 mois avant le début de la formation)
- ✓ **Obligation de fournir un dossier d'inscription complet** dont la composition est la suivante :
 - la fiche d'inscription dans le fascicule de formation initiale
 - une photo d'identité
 - **le règlement global** (inscription + restauration + hébergement + évaluation)
 - la photocopie du dernier diplôme obtenu ou une pièce justifiant d'un droit d'inscription ou le Livret de Formation Initiale
- ✓ **Obligation d'être présent à tous les stages de formation** (du diplôme correspondant) pour pouvoir participer à l'évaluation. Une dérogation peut être accordée exceptionnellement par le C.T.S. pour un joueur ou un entraîneur qui participe à un match de championnat de France.

Participation aux évaluations suite aux stages de formation

- ✓ **Pièces indispensables à fournir avant la date fixée dans le fascicule de formation initiale** (environ 30 jours avant l'évaluation du niveau concerné):
 - Livret de Formation Initiale dûment complété

Participation aux évaluations des redoublants (sans stage)

- ✓ **Une échéance incontournable d'inscription fixée dans le fascicule de formation initiale** (environ 30 jours avant l'évaluation du niveau concerné)
- ✓ **Pièces indispensables à fournir :**
 - Livret de Formation Initiale dûment complété
 - Une photo d'identité

**Tout dossier incomplet ou en retard
occasionnera la non inscription du candidat**